

# Trait d'plume

Le journal municipal de **Messery**  
Rives du Léman



**N°19** HIVER 2022

Haute-Savoie • 74140 Messery • Mairie • 04 50 94 71 57 • [www.messery.fr](http://www.messery.fr)



**Serge BEL**  
Maire de Messery



édito



## PUBLICATION

Édition trimestrielle - N°19  
HIVER 2022

Mairie de Messery  
Chemin de la Cure - 74140 MESSERY

Directeur de publication :  
Serge BEL, maire

Responsable de publication :  
Nathalie VUARNET, 2<sup>e</sup> adjointe

### Ont participé à ce numéro :

#### Textes :

Serge BEL  
Louis CHAPUIS  
Amélie COLLOMB  
Roseline MEGHEZZI  
Léa OSSEDAT  
Catherine PAYOT  
Marie-Céline PRAS  
Frédéric RODRIGUES  
Cathy STADLER  
Gérard TEDESCHI  
Nathalie VUARNET  
Bernard WALET  
Équipe pédagogique  
de l'école (Julien GOUTAGNY)

#### Crédits photos :

Christel DUVIVIER  
Roseline MEGHEZZI  
Lucille SCHEFZICK  
Cathy STADLER  
SLYPROD  
Nathalie VUARNET

#### Création et impression :

Imprimerie MATHY  
74200 Thonon-les-Bains  
Création atelier2L-graphisme.com



Imprimé sur du papier PEFC  
(issu de forêts gérées durablement  
et de sources contrôlées)  
Impression offset réalisée dans  
les ateliers de l'imprimerie Mathy  
Label Imprim'vert

Mesdames et Messieurs, mes chers concitoyens,

Je forme à votre attention ainsi qu'à celle de vos proches, des vœux de bonheur, de réussite et de joie pour cette nouvelle année. Je vous souhaite avant tout la santé, en cette période de pandémie qui n'en finit pas.

La situation sanitaire n'est pas fameuse et le nombre de contamination explose avec le variant Omicron. Il semble toutefois que ce nouveau virus est moins virulent et j'espère - même si je sais que plusieurs habitants viennent d'être sévèrement touchés - que le nombre de cas graves parmi nous sera aussi réduit que possible.

Il est certain que nous ne sommes pas au bout de nos peines. Lorsque la crise sanitaire qui secoue notre société sera derrière nous - car elle sera un jour derrière nous - il nous faudra reconstruire et relever de nouveaux défis. Notre cohésion a été mise à mal. Il faudra à tout prix la rétablir, faute de voir notre société implorer et s'émietter.

De mémoire d'élu, jamais la parole publique n'aura autant été contestée. Devons-nous nous en inquiéter ou s'en réjouir ? N'est-ce pas le signe que désormais, ceux qui nous gouvernent devront agir et laisser tomber belles paroles et effets de manche ?

C'est donc dans ce contexte encore tendu que le conseil municipal a œuvré, tout au long de cette année 2021, à l'amélioration du village. Le chantier de la mini-crèche s'est achevé presque normalement, le pumphack a été livré dans les délais et nous avons installé le comité consultatif local. Les groupes de travail de ce comité se sont déjà pas mal réunis et des propositions très intéressantes en sont sorties, prouvant si besoin était que le développement de notre village, c'est bien l'affaire de tous.

Nous avons trouvé aussi un médecin qui a débuté chez nous début janvier. Nous sommes très heureux de cette installation, fiers de l'effort que le conseil municipal a accepté de faire pour faciliter cette installation, et persuadés que Matthieu Bobillier apportera beaucoup à notre village.

### 2022 sera l'année de plusieurs projets importants pour la commune :

nous allons lancer un concours d'architectes pour construire une nouvelle salle des fêtes aux Semiss. Nous voulons bâtir un lieu respectueux de notre environnement et surtout, un lieu que vous trouverez chaleureux et convivial. Nous allons aussi réhabiliter au centre-bourg un ancien bâtiment pour en faire un local pour les jeunes. Nous allons enfin travailler à la création, en partenariat avec la paroisse et le diocèse, d'un petit lieu de culture et de spectacle dans le bâtiment quelque peu délabré jouxtant l'espace Littorelle.

J'espère enfin que 2022 nous permettra de nous réunir, d'organiser des fêtes et des manifestations publiques à l'image de celle organisée en septembre dernier autour du patrimoine. Car ces moments de respiration et de retrouvailles nous font le plus grand bien.

Serge BEL, Maire de Messery



## SORTIE DE L'ÉCOLE AUX FLOTTINS

**Toutes les classes de l'école sont parties à Evian, le mardi 4 janvier 2022 pour découvrir les Flottins.**

La visite de ce monde imaginaire colle parfaitement au thème de l'école de l'année : le « fantastique ». Les élèves ont été accueillis par les Flottins, Fredonnin, Gwendoline, et Petit Bâton. Ils les ont guidés dans leur fabuleux village, leur ont raconté des contes de leur monde et leur ont fait écouter des airs de trombone, appeau, cor des Alpes ou accordéon. Tout ceci avant ou après avoir dégusté un chocolat chaud et une part de gâteau. Les enfants étaient enchantés de découvrir ou redécouvrir ce lieu magique où les structures de bois cachent plein de secrets. Ils auront peut-être bientôt la chance d'en concevoir eux-mêmes...



## ÇA ROULE À L'ÉCOLE

Afin d'encourager la mobilité douce, des rails pour vélos et trottinettes ont été rajouté à l'école (entre le bâtiment de l'école maternelle et le primaire).

## LE NUMÉRIQUE FAIT SON ENTRÉE

Depuis 2 ans, la commune s'est inscrite dans le plan de relance numérique proposé par l'État. L'objectif étant de remplacer le matériel obsolète et d'acquérir de nouveaux outils. Ainsi, ce sont des tableaux numériques, des tablettes, des PC, des robots de programmation... qui ont fait leurs entrées dans l'école.

Le coût global est de 24 100 €, la subvention de l'État est de 14 450 €, soit un coût de 9 650 € pour la commune.



## BIBLIOTHÈQUE

### LECTURE THÉÂTRALE

Vendredi 10 décembre, un petit public de téméraires a affronté la neige et le froid pour assister à la lecture théâtrale de « **La plus précieuse des marchandises**

», un conte écrit par Jean-Claude GRUMBERG, interprété et mis en scène par Françoise SAGE et Philippe GARIN de la compagnie Atheca. Les deux comédiens ont rendu avec beaucoup d'émotions l'histoire de ce bûcheron et de cette bûcheronne ayant recueilli un enfant juif abandonné par ses parents, pour le sauver de la Déportation.

Le public fut particulièrement ému à l'écoute de ce texte puissant sur la Shoah, mais aussi sur l'amour et la vie, plus fort que la haine et la mort.



### L'HISTOIRE D'UNE SOUPE DE NOËL BIEN PARTICULIÈRE

Quoi de plus beau que d'écouter des contes de Noël en attendant l'arrivée du père Noël. Ce sont 22 personnes qui se sont réunies autour de la Fée Elaéra cuisinant dans sa marmite une bien drôle de soupe pour le Père Noël avec des ingrédients farfelus qui ont fait le bonheur des enfants.



## MARCHÉ DE NOËL

raconté par Louis CHAPUIS, élu du CMJ

« C'était un samedi du mois de Décembre très attendu par tous les villageois de Messery: le marché de Noël ! Tout le monde était à la salle des fêtes de Messery, juste à côté de l'école. A l'étage, il y avait les artisans qui exposaient leurs créations. Ils étaient très nombreux, plus de 30 autour du grand sapin. On pouvait regarder ou acheter des livres, des bougies, des couvertures bien chaudes, des gourmandises... En bas, on mangeait, on discutait et on faisait des ateliers: du maquillage, des fabrications de savons et des créations avec des paillettes. Pendant cette journée on pouvait croiser le Père Noël et ses lutins qui donnaient des papillotes aux enfants et on montait faire un tour dans leur calèche. Monsieur le maire offrait un verre de vin chaud et l'Association Farandole des parents d'élèves vendait des très bon burgers maison et des gâteaux fabriqués par les parents de l'école. Il planait une ambiance chaleureuse au marché de Noël ! C'était vraiment un jour festif !

Merci à la mairie, à Farandole, aux artisans, aux maîtres et maîtresses, aux élèves, aux parents et au Conseil Municipal des Jeunes et à l'année prochaine. »

## LA BIBLIOTHÈQUE VOUS INTÉRESSE...

Vous souhaitez venir raconter des histoires aux enfants ?  
Vous voulez mener une activité autour du livre (atelier lecture, écriture...) ?  
Vous pouvez aider dans l'organisation de la bibliothèque (tenir des permanences, accueillir le public, couvrir/ranger les livres...) ?

Nous souhaitons agrandir **notre équipe de bénévoles** qui assure déjà un soutien important dans le fonctionnement de la bibliothèque. Envoyez vos coordonnées à [bibliotheque@messery.fr](mailto:bibliotheque@messery.fr). Une rencontre sera par la suite proposée avec la commission bibliothèque pour échanger tous ensemble sur les projets à venir.





# ASSOCIATIONS

## C MES LOISIRS

**présente ses meilleurs vœux à l'ensemble des habitants et à leurs familles !**



Se souhaiter une bonne et heureuse année... voilà un exercice qui nous paraissait si simple, si banal, presque une formalité, et dont 2020 et 2021 nous ont rapidement montré les limites. Qui en effet aurait imaginé, lorsque nous vous présentions nos vœux il y a deux ans, que nous allions subir une crise sanitaire sans référence aucune dans toute notre histoire récente ? Qui aurait pensé qu'il nous faudrait, dès la mi-mars 2020, revoir nos priorités, retarder ou remiser la majorité de nos projets, remettre à plus tard des fêtes de famille, des voyages, tirer un trait sur des loisirs sportifs ou culturels ? Qui aurait pu prévoir les répercussions économiques et sociales que les mesures de lutte contre le Coronavirus ont provoquées, et provoquent toujours, dans les entreprises et les associations ?

Comme chacun d'entre vous, face à cette situation exceptionnelle, C MES LOISIRS a dû, au fil des mois, s'adapter constamment aux circonstances dictées par la crise de la Covid-19. Il nous a fallu revoir notre organisation, corriger nos prévisions, ajuster nos actions, parfois en les reportant dans le temps, parfois même en les annulant.

Néanmoins, c'est l'espoir qui doit l'emporter. L'espoir qu'après deux années perturbées et perturbantes, nous allons venir à bout de cette épidémie mondiale, en tirer les enseignements et trouver les ressources pour repartir de l'avant.

L'espoir que cette année nouvelle qui s'ouvre à nous sera plus douce, plus heureuse, tant sur le plan personnel que professionnel. L'espoir que chacun et chacune d'entre nous pourra profiter pleinement de tous ces moments forts de nos vies, avec nos parents, avec nos amis, nos collègues et tous ceux qui nous sont chers, qu'ils soient proches de nous ou éloignés par la distance.

Cette crise sanitaire a suscité également d'autres interrogations, créé d'autres préoccupations en plus de celles qui nous questionnaient déjà : l'état réel de notre système de santé et son organisation, la prise en charge et l'aide à nos aînés dans le grand âge, le coût du « quoi qu'il en coûte » et son remboursement qui devra se faire tôt ou tard, le besoin d'un retour au local, à la solidarité et aux liens de proximité... Les périodes de confinements auront été l'occasion pour de nombreux français de revoir leurs priorités : en matière de télétravail, de sport, de bien-être, mais aussi de consommation. De nombreuses études le confirment, il y aura un avant et un après-Covid.

Pour accompagner ces transformations au niveau local, nous continuerons à œuvrer et à proposer de nombreuses actions et initiatives d'habitants afin de mieux vivre ensemble sur notre territoire. Nous continuerons à être présents et à vous accueillir pour un projet ou juste un café, au centre d'animation socioculturel de Chens-sur-Léman. Qui mieux que les habitants pour faire évoluer leurs quotidiens ? ! Ensemble et avec nos partenaires, proposons et animons nos villages.

**Plus que jamais, votre association sera à vos côtés en 2022, pour vous soutenir, vous accompagner, et agir ensemble comme le veut sa mission première.**

**Une fois encore, nous vous souhaitons une belle et heureuse année à vous !**



## CLUB DE VOILE NERNIER-YVOIRE, 2021 EN REVUE

**Malgré une météo capricieuse en début de saison, les stages d'Optimist, de planche à voile et sur le voilier Surprise, ont ravi petits et grands.**

Le stage « sportif » de perfectionnement a également accueilli une douzaine de jeunes du département pendant 3 jours et 2 nuits : une expérience non seulement nautique mais aussi de vivre ensemble et de cohésion de groupe.

Pour clôturer la saison, le club a organisé « La Grande Traversée du Petit Lac en Paddle » : manifestation inédite. 70 participants ont ainsi parcouru un aller-retour Messery-Nyon.

Un nouveau « Surprise » : Le club est ravi d'annoncer l'arrivée du deuxième voilier, un excellent Surprise, préparé pour la régate, bien plus récent et en très bon état.

**Le Club de Voile Nernier-Yvoire remercie ses partenaires, les mairies de la Presqu'île, ses membres, ses bénévoles et sponsors du soutien apporté.**





## PIÈCE DE THÉÂTRE

### « Pierre et Mohammed »

Le public était à nouveau au rendez-vous pour la deuxième soirée du TAM avec « Pierre et Mohammed » d'Adrien CANDIARD par la Compagnie Atheca, le samedi 20 novembre à la salle des fêtes.

Les comédiens et musiciens Michel AVÉDIKIAN et Philippe GARIN ont interprété avec beaucoup de finesse et de sensibilité ce texte porteur d'un message de paix et de fraternité. Un dialogue salutaire et nécessaire dans les temps troublés que nous vivons.

Le public, attentif, a également pu profiter d'un temps d'échange avec les artistes à l'issue de la représentation.

D'autre part, l'atelier de lecture théâtrale a démarré depuis le 14 janvier en vue de **la prochaine représentation du samedi 2 avril.**



## HÉROS D'UN JOUR !

**La collecte nationale de « LA BANQUE ALIMENTAIRE » a lieu tous les ans le dernier week-end de novembre.**

Pendant deux jours plus de 2000 bénévoles recueillent dans 120 magasins de Haute Savoie des dons (conserves, riz, café, cacao, sucre, pâtes, farine...) de tous les clients qui souhaitent soutenir localement la lutte contre la pauvreté.

Dans le cadre de leur projet solidarité les jeunes du Conseil Municipal Jeunes de Messery ont pris part activement à cette collecte.

Samedi 27 novembre, un stand était installé devant le petit casino de Messery.

Toute la journée, bravant le froid, les jeunes élus du CMJ se sont relayés auprès des clients, leur proposant d'ajouter à leurs courses des denrées non périssables pour les plus démunis.

Le message est bien passé puisqu'à la fin de la collecte, une vingtaine de caisses étaient remplies grâce à ces dons !

Cette expérience caritative a permis des échanges entre tous et a montré que nos jeunes élus sont déjà des citoyens engagés attentifs aux autres.

Un bel exemple qui donnera, nous l'espérons, l'envie à d'autres de devenir bénévole un jour... ou toujours !

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

C'est une nouvelle fois dans un contexte de pandémie que s'est déroulée la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 mais cette fois, avec un public.

Un hommage a été rendu à nos aïeux et nos familles qui se sont sacrifiés dans ce conflit mondial pour la liberté.

« Souvenons-nous aussi de tous ces soldats qui sont tombés depuis sur les différents théâtres des conflits où notre pays défend encore aujourd'hui les populations des méfaits des hommes ».

Extrait du discours de M. Le Maire



## INFORMATIONS



### ACCÈS AU PARC DES SEMISS

Afin d'éviter de passer par la D25, route départementale passante et dangereuse, il est possible d'accéder au parc des Semiss par un sentier piéton. Son départ se prend à gauche de l'entrée du camping et vous conduit jusqu'au parc sans danger.

### DU MOUVEMENT CHEZ LES COMMERÇANTS

#### Fermeture

#### « AUX CISEAUX D'ARGENT »

Après plusieurs années de travail, le magasin AUX CISEAUX D'ARGENT fermera définitivement ses portes le 25 mars 2022. Vous êtes priés d'aller récupérer et retirer vos habits et commandes. Toutes affaires non reprises seront données à des associations.

#### Bienvenue à « MAINS DE FÉES »

Sandra PLAISANT, prothésiste ongulaire à domicile sur le secteur du Bas-Chablais : 06 46 61 47 57 sarah.plaisant@wanadoo.fr

### DISTRIBUTION DU MESSERY ACTU

Depuis maintenant plusieurs mois, pour limiter l'empreinte écologique de notre commune, le « Messery Actu », qui annonce les événements et dates à venir, n'est plus distribué automatiquement dans les boîtes aux lettres. Dorénavant, il est en libre accès à l'accueil de la mairie, au point info-tourisme, à la bibliothèque, à la poste ou encore chez certains de vos commerçants.

Il est également accessible en ligne sur le site internet [www.messery.fr](http://www.messery.fr)

Si vous souhaitez continuer à recevoir la version papier, il est possible de s'inscrire sur une liste de diffusion à l'accueil de la mairie ou au point Info-tourisme.



### BIENVENUE AU DOCTEUR BOBILLIER À MESSERY

Depuis le 4 Janvier 2022, le docteur BOBILLIER Matthieu accueille les nourrissons, les enfants et les adultes pour tous types de soins médicaux généraux (consultation, contrôle annuel, vaccination, bilan de santé) à l'espace Littorelle (annexe de la mairie de Messery). Courant Mars, il intégrera son futur cabinet mis à disposition par la Mairie, rue des Écoles (derrière la pharmacie de Messery).

Pour prendre rendez-vous : 04 56 66 04 71 ou sur [doctolib.fr](http://doctolib.fr)  
Encore un grand merci pour sa venue.



### UN GARDE CHAMPÊTRE À MESSERY

En 2021, Aurélien PICAUD, en fonction d'ASVP depuis 2 ans, a réussi le concours de Gardien Champêtre. Il faut savoir qu'un Gardien Champêtre a les mêmes attributions qu'un policier municipal avec, en plus, une mission de protection de l'environnement.

Depuis peu, les communes de Chens et Messery s'allient afin que les deux polices municipales interviennent ensemble sur le terrain pour des actions de préventions, surveillances générales, polices routes et autres actions.

Bravo à M. PICAUD pour sa nomination Gardien Champêtre Chef et merci pour son travail qu'il effectue avec passion au quotidien.

## SECURITÉ & CIVISME

### RAPPEL À LA LOI

**Depuis quelques temps, certains chats de Messery sont victimes de tirs de plombs (certains sont morts d'autres gardent des séquelles).**

Nous vous rappelons l'article du code pénal 521-1 :  
« Le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. (...) Lorsque les faits ont entraîné la mort de l'animal, les peines sont portées à cinq ans d'emprisonnement et à 75 000 € d'amende. »

**Les chats, même à l'état sauvage ne sont plus une espèce chassable et sont protégés par arrêté ministériel du 24 avril 1979.**



### "ÉTANG DE MATHIEU"

**Bien que propriété privée, "l'étang de Mathieu", situé chemin du Plantez est laissé accessible au public par son propriétaire.**

Dans ces conditions, les indications inscrites sur les panneaux doivent être respectées, et notamment la tenue des chiens en laisse. Des dégâts causés par des chiens en liberté ont été constatés sur des volailles.

Si le phénomène se répète, le propriétaire sera contraint de clôturer et de condamner l'accès à l'étang pour tous.





## ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES 2022



POUR RAPPEL, LES PROCHAINES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES AURONT LIEU LES **DIMANCHES 10 ET 24 AVRIL 2022** SUIVIE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES LES **DIMANCHES 12 ET 19 JUIN 2022**.

Pour voter, pensez à vous inscrire sur la liste électorale soit :

- en ligne jusqu'au 2 mars,
- soit avec un formulaire papier jusqu'au 4 mars

**Pour plus d'informations contactez la mairie.**

## URBANISME

### DÉCLARATION PRÉALABLE

- M et Mme COLLOUD Jean-François, rue de Vérêt ; construction maison individuelle
- M. VERIN Michael, rue de Vérêt ; construction d'une maison individuelle
- SCCV L'ESSENTIEL, route de Repingons ; construction d'un bâtiment R+1+combles de 12 logements
- M. BOODAI Fayez Ahmed, 1 chemin des Champs d'Amot ; modification des toitures et des ouvertures
- M. YAMACHUI Joël-Happi, rue de la Seppe ; construction d'une maison individuelle RDC + étage
- M. ASHRAM Kaled, 37bis route de Frize ; construction d'une maison d'habitation
- M. THIBAUT Franck, 28 route de Fécler ; rénovation et extension d'une maison individuelle
- M. CIQUIE Serge, 63A route de la Pointe ; modification menuiseries, façades, toiture, construction murets, clôtures et haies + escalier
- Mme GAY Anne, 24 rue du Lac ; construction piscine de 50 m<sup>2</sup> et pool house de 28m<sup>2</sup>
- M. ACAR Adem, chemin de Sergyieu ; construction d'un bâtiment de 4 appartements
- M. GROBEL Julien, 21 route de Marcille ; démolition d'abri piscine existant

### PERMIS DE CONSTRUIRE

- M. THIBAUT Franck, 28 route de Fécler ; modifications d'ouvertures + création d'ouvertures
- M. JUDAS Raphaël, 6 chemin des Pêcheurs ; réfection de la toiture à l'identique
- M. MEYRIER David, 18 rue du Crêt ; extension du garage en sous-sol borgne
- M. BEIVERT Didier, 22 rue des Moleys ; pose abri jardin
- M. PISCITELLI Auguste, 32A route de la Pointe ; couverture de la terrasse existante
- Mme ALBANO Jessica, 15C chemin de la Pierre ; pose lattes brise-vue sur clôture existante
- M. GROBEL Jérémie, 21 route de Marcille ; changement des menuiseries et réfection de la façade
- M. MEGHEZZI Michaël, 27 chemin d'Avau ; pose d'une marquise au-dessus de la porte d'entrée
- M. MAREK Robin, 7 route de Marcille ; création escalier extérieur
- M. CHARAF Ramzi, 47 route de la Pointe ; construction jardin d'hiver 5x5m<sup>2</sup>
- M. MAREK Robin, 7 route de Marcille ; construction abri de jardin
- M. PUECH Cyril, 3 chemin des Bugnons ; construction d'un abri jardin 20m<sup>2</sup>



## ETAT CIVIL

### Décès

Jean LUTHI,  
décédé le 16 octobre 2021

Arthur VUARNET,  
décédé le 30 octobre 2021

Marlyse DUCOR,  
décédée le 4 janvier 2022

Michelle EL HINY,  
décédée le 20 janvier 2022

### Pacs

Rébéca GASSER  
et Maxime RABERIN,  
le 5 novembre 2021

Audrey LETIERCE  
et Aymeric BAYART,  
le 19 janvier 2022

Solenne HOOCK  
et Joaquim FERREIRA,  
le 28 janvier 2022

### Naissances

Louis Eric Bernard NAVARRI,  
né le 2 novembre 2021

Nell Yuna VINCENT,  
née le 8 novembre 2021

Roméo Pierre BLACHE,  
né le 8 décembre 2021

Gabriel Claude PEREIRA  
GUTIERREZ GAMIZ,  
né le 13 décembre 2021

Chloé FAVRE MOREAU,  
née le 15 janvier 2022

## INFOS

### CCAS

Les personnes atteignant l'âge de 70 ans en 2022 sont invitées à se faire connaître auprès du service accueil de la mairie pour bénéficier des avantages dus à leur âge (voyage, repas, colis...).

### Garde d'enfants

Pour obtenir la liste des **assistantes maternelles agréées** et la liste des jeunes personnes faisant du **baby-sitting**, vous renseigner à la Mairie au 04 50 94 71 57 ou consulter le site internet.



administration



## LOCATION DES SALLES COMMUNALES

A Messery, deux salles communales sont disponibles à la location : la salle polyvalente (au centre du village) et la salle des Semiss (au parc des Semiss).

**Pour rappel, les locations sont uniquement réalisables sur le week-end et seulement pour les habitants du village.**

En cas de besoin, la mairie reste prioritaire sur l'utilisation de ses salles.

### LA SALLE POLYVALENTE

est disponible du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.  
Elle peut accueillir 200 personnes à l'étage et une centaine au rez-de-chaussée.

#### Tarifs salle polyvalente :

Salle du haut : 150€  
Salle du bas sans cuisine : 150€  
Salle du bas avec cuisine : 250€  
Ensemble : 400€  
Utilisation de la vaisselle : 50€  
Utilisation de la sono : 100€



### LA SALLE DES SEMISS

est disponible du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre.  
Elle peut accueillir 150 personnes mais ne possède ni cuisine, ni chauffage.

**Tarif salle des Semiss : 150€**

La remise des clés s'effectue sur rendez-vous auprès de la personne chargée de l'état des lieux le vendredi matin et le retour le lundi.

### Comment louer ?

C'est très simple, il suffit d'aller remplir une convention de location au service Info-tourisme muni d'un chèque de règlement, d'un chèque de caution et d'une attestation d'assurance.

Les conventions sont également disponibles sur le site internet de Messery : [www.messery.fr](http://www.messery.fr)

### Service Info-tourisme

Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h et 14h-17h / Mercredi : 9h-12h  
Vendredi : 9h-12h et 14h-16h  
04 50 94 75 55 / [tourisme-communication@messery.fr](mailto:tourisme-communication@messery.fr)



# UN BON BOL D'AIR ?!

**L'air, nous en respirons environ 15 000 litres par jour. Il y a donc bien des raisons de se soucier de ce qui passe par notre bouche et notre nez pour aller directement dans nos poumons.**

La qualité de l'air, on pourrait dire que c'est son niveau de propreté. Pour le connaître, il faut savoir ce qui s'y passe. Pour le savoir, il y a des gens qui observent, mesurent, modélisent, informent et prennent des décisions en fonction des normes qui ont été décidées.

Mais est-ce suffisant ?

Tout le monde peut être affecté par la pollution de l'air. Si l'on peut théoriquement considérer que nous sommes égaux face au problème, il y a quelques distinctions :

- **Les enfants** dont les poumons ne sont pas complètement formés (la fin de la croissance de l'appareil pulmonaire se produit vers 10-12 ans selon les enfants),
- **Les personnes âgées**, en raison du vieillissement des tissus respiratoires et de pathologies plus fréquemment associées, ainsi que d'une diminution des défenses respiratoires,
- **Les personnes souffrant de pathologies chroniques** (par exemple maladies respiratoires chroniques allergiques et asthmatiques ou maladies cardiovasculaires), les diabétiques,
- **Les fumeurs**, dont l'appareil respiratoire est déjà irrité par le tabac.

**A noter que les personnes pratiquant une activité sportive extérieure seront soumises à une exposition plus importante étant donné l'augmentation de la ventilation lors de l'activité physique.**

La pollution atmosphérique entraîne le décès prématuré de plus de 40 000 personnes par an ainsi qu'un nombre incroyable de crises d'asthmes, de maladies respiratoires, pouvant elles-mêmes contraindre à une admission hospitalière :

- **Maladies respiratoires** (asthme, toux, rhinites, angines, bronchiolite, douleur thoracique ou insuffisance respiratoire) ;
- **Maladies cardio-vasculaires** (infarctus du myocarde, accidents vasculaires cérébraux, angine de poitrine) ;
- **Infertilité** : baisse de la fertilité masculine, augmentation de la mortalité intra-utérine, naissances prématurées ;
- **Cancer** : la pollution de l'air extérieur a été classée cancérigène pour l'homme en octobre 2013 par le Centre International de Recherche sur le Cancer. Le CIRC estime que « la pollution atmosphérique est l'une des premières causes environnementales de décès par cancer ».

## L'amélioration de la qualité de l'air est l'affaire de chacun.

**Réduire les émissions de polluants atmosphériques passe par des gestes et habitudes souvent simples à mettre en œuvre.**

### S'informer :

- Sur la qualité de l'air dans la région, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, observatoire agréé par le ministère de la transition écologique et solidaire pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air ;
- Charger l'application « Air To Go » ou « Air 2G<sup>2</sup> » pour s'informer localement et en temps réel et de la qualité de l'air.

### Se chauffer plus sobrement :

- Isoler son logement (confort hiver et confort été) ;
- Faire entretenir son appareil de chauffage bois ou fioul (chaudière, poêle...) ;
- Choisir un appareil de chauffage performant (chaudière à condensation, poêle à bois labellisé Flamme verte...) ;
- Un crédit d'impôt transition énergétique existe pour l'achat d'un appareil de chauffage performant ;
- Apprendre à allumer son feu par le haut (voir la vidéo).

### Se déplacer différemment :

- Privilégier la marche, le vélo et les transports en commun ;
- Choisir le covoiturage ;
- Pratiquer l'écoconduite ;
- Entretenir son véhicule, vérifier la pression des pneus ;
- Acheter un véhicule faiblement émetteur et l'identifier grâce au Certificat qualité de l'air. Bénéficiez d'une prime à la conversion pouvant atteindre jusqu'à 9000€ pour l'achat d'un véhicule moins polluant (électrique, hybride, neuf ou d'occasion).

### Jardiner autrement :

- Penser au compostage individuel ;
- Broyer et valoriser vos déchets ;
- Déposer vos déchets verts en déchetterie.

**Les brûler est interdit par la loi et puni d'une amende de 450€ !**



### Qualité de l'air

<https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/>



### Air to go

<https://www.airtogo.fr/>

### Air 2G<sup>2</sup>

<https://air2g2.app/>



### Comment allumer son feu ?

<http://www.chauffageaubeis.eu>





**Le châtaignier, nommé Castanea, appartient à la même famille que le hêtre et les chênes : les Fagacées.**

Surnommé l'arbre à pain, le châtaignier fut longtemps la principale culture locale, notamment au Moyen Âge où la châtaigne était une monnaie d'échange.

Arbre providentiel, il est utilisé pendant plusieurs siècles par la population qui appréciait son fruit pour son apport énergétique et ses facultés de conservation autant que son bois, utilisé pour réaliser des charpentes, mobiliers ou outils. La survie d'une grande partie de la population des montagnes et des collines dépendait alors du châtaignier et de ses produits.



## DES CHÂTAIGNES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES !

Depuis 2018 une action de sauvegarde du patrimoine castanéicole du Bas-Chablais a été entreprise avec le soutien du département. Le domaine de la Chataignière-Rovorée à Yvoire, racheté par le Conservatoire du Littoral au



début des années 2000 présente de nombreux types de châtaigniers ancestraux (la « culture » de ce fruitier s'est probablement développée à partir du Moyen-Age dans l'arc Lémanique). Certains avoisinent les 3 siècles et les 5m de circonférence ! A Thonon et à Lugrin, deux châtaigniers pourraient avoir atteint le millénaire !

Mais ces géants aux pieds d'argile, sont en danger, car ils doivent faire face au changement climatique soudain, à des maladies et des ravageurs devenus très virulents faute d'entretien et surtout à la méconnaissance voire à l'ignorance de notre société à l'égard de ce qu'ils représentent.

Une pépinière a vu le jour, il y a trois ans, dans l'ancien potager du Domaine de Rovorée; elle permet d'assurer la multiplication (clonage par greffage) de la ressource génétique inestimable de ce fruitier: qualité gustative, calibre, épiluchage, conservation, tolérance aux maladies et/ou aux aléas climatiques, etc. Les plants obtenus au terme de 2 à 3 années de culture sont proposés gratuitement à toutes les communes du Bas-Chablais éligibles, c'est à dire celles dont les sols ne comportent pas trop de calcaire actif qui bloque la croissance de cette essence.

**Ainsi, la commune de Messery a accueilli à proximité de la plage municipale, 3 jeunes châtaigniers plantés cet automne par les services techniques et avec les conseils avisés de M.Villanova.**

Ce projet s'inscrit dans notre démarche de développement durable et vise à créer un conservatoire à l'échelle d'un territoire, pour que le châtaignier puisse retrouver ses lettres de noblesse dans le cœur des chablaisiens.

Le châtaignier fleuri à partir de 20 ans, et c'est entre 40 et 60 ans qu'il produira le plus !

Il faudra encore rester patient avant de déguster les bons marrons de Messery !

